



Conditions Générales de Vente

1. Objet du contrat

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet, d'une part, d'informer tout éventuel consommateur sur les conditions et modalités dans lesquelles, ci-après dénommé « le prestataire » sous l'appellation commerciale BASE NAUTIQUE DES GRANGETTES procède à la vente de prestations et, d'autre part, de définir les droits et obligations des parties, dans le cadre de la vente de prestations par le prestataire au consommateur, ci-après dénommé « le client ».

Le fait d'acheter une prestation implique l'adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente dont le client reconnaît avoir pris connaissance préalablement lors de la transaction.

2. Réservation

Les prestations qui nécessitent une réservation préalable sont explicitement présentées comme tel. Elle peut se faire par mail, par téléphone ou physiquement à l'accueil de la Base nautique. Une demande de réservation sans confirmation de notre part ne peut être considérée comme effective. Pour chaque prestation réservée, merci de vous présenter 10 minutes avant l'horaire de début, avec la tenue adaptée.

Nous ne pratiquons pas la réservation sur la location de matériel nautique. En cas de forte affluence, nous proposons une liste d'attente, uniquement sur place. Dans tous les cas, la possibilité de louer du matériel dépendra de sa disponibilité et des conditions de pratique.

Pour les groupes, un acompte correspondant à 30% du montant total de la prestation pourra être demandé. Lors de la réservation, le client fournit les informations concernant les participants (nombre, âge...), sur lesquelles le prestataire se base pour préparer l'activité.

3. Paiement

Toute prestation « individuelle » doit être payée avant son déroulement :

- Pour une location de matériel, lors de la signature du contrat de location.
- Pour un stage, avant la première séance, pour la totalité des séances.
- Pour une sortie encadrée ou un cours particulier, avant le début de la prestation.

Pour les groupes, le règlement du solde devra avoir lieu au plus tard 30 jours avant la date de l'activité.

Moyens de paiement : carte bancaire, espèces (euros uniquement), chèques, chèque vacances ANCV papier et virement bancaire (pour les groupes). Nous ne rendons pas la monnaie sur les chèques vacances.

4. Modification de la part de la Base nautique

Toute activité peut être décalée dans la journée ou annulée par la Base nautique pour des raisons météorologiques, de sécurité ou tout autre cas de force majeure. Dans la configuration d'une annulation nous proposerons au client un avoir, ou à défaut un remboursement, équivalent au temps de prestation amputé.

Le prestataire se réserve le droit d'exclure, à tout moment, un ou plusieurs clients dont le comportement impacterait la sécurité, le bien-être d'autres usagers ou ne respectant par les règles de navigation, sans qu'aucune indemnisation ne leur soit due.

Lors d'une prestation encadrée, le moniteur se réserve le droit de modifier la nature, la durée ou le parcours de l'activité en fonction des conditions de pratique et du niveau des pratiquants.

La tenue des stages (multi-activités ou voile) dépend d'un nombre de participants supérieur ou égal à 4. Dans le cas contraire, le prestataire se laisse le droit d'annuler l'activité.

5. Modification demandée par le client

En cas d'interruption d'une activité de son fait, le client ne pourra prétendre à aucun remboursement. Sauf cas de force majeure (justificatif médical) pour les stages.

Pour les groupes, si les caractéristiques des pratiquants (nombre, âge) sont différentes de celles annoncées lors de la réservation, le prestataire n'est pas tenu de trouver une solution garantissant le départ de tous les participants. Si le nombre de participants est inférieur à celui annoncé, la différence ne sera pas remboursée.

En cas d'annulation de la prestation par le client,

- A plus de 30 jours de l'activité, seul l'acompte pourra être retenu.
- A moins de 30 jours de l'activité, le montant total de l'activité est dû par le client.

6. Matériel

Le prestataire fournit du matériel en bon état, adapté à l'activité et chaque participant en est responsable pendant la durée du prêt. En cas de perte, de vol ou de détérioration, la Base nautique ne pourra être tenue pour responsable et il sera demandé au client un dédommagement lié à l'usage ou un remboursement total du matériel suivant les montants ci-dessous :

- Gilet de sauvetage : 50 € • Barre de gouvernail : 10 € • Pagaie : 30 €
- Trampoline catamaran : 400 € • Bidon : 25 € • Voile, mat, : sur devis • Aileron paddle : 25 € • Embarcation : sur devis • Butée de safran : 20 €

7. Mineurs

Les mineurs sont acceptés sur les activités de la Base nautique, sous réserve des conditions et du niveau de pratique, à partir de :

- 3 ans et 15kgs en canoë, paddle et pédal'eau, accompagné d'un adulte.
- 6 ans en randonnée en canoë et catamaran accompagné.
- 8 ans en laser bug, planche à voile, paddle seul, kayak.
- 15 ans en catamaran seul.

Chaque mineur sur l'eau est sous la responsabilité de l'adulte qui a signé le contrat de location, se trouvant sur l'eau ou au bord de l'eau avec l'enfant en visu (à partir de 8 ans).

8. Transport

Dans le cadre de certaines activités, le prestataire peut être amené à transporter des participants dans les véhicules de la Base nautique, sans autorisation supplémentaire.

Dans le cadre des randonnées en canoë, le retour se fait obligatoirement en véhicule. La prestation ne comprend pas le transport, mais le prestataire fait en sorte de pouvoir ramener au moins une personne par famille à la fin de l'activité.

9. Sécurité

Le client est informé de l'existence d'un Dispositif de surveillance et d'Intervention (D.S.I) régissant la navigation. Il peut en prendre connaissance à l'accueil de la Base nautique et s'engage, dans tous les cas, à en respecter les conditions pour préserver sa propre sécurité, celle des autres usagers et le milieu naturel.

10. Responsabilité civile

La Base nautique des Grangettes est assurée en responsabilité civile pour les activités et prestations qu'elle propose, au titre d'un contrat avec la MAIF. Cependant, la responsabilité du prestataire ne se substitue pas à la responsabilité individuelle dont chaque participant doit être titulaire.

11. Données personnelles

La Base nautique collecte des données personnelles concernant le client ou ses proches par l'intermédiaire dudit client, pour le suivi de la réservation et des plannings, le bon déroulement des activités et la gestion de la facturation. Les données collectées se limitent aux informations strictement nécessaires et demeurent confidentielles. Le prestataire s'engage à ne pas porter atteinte à la vie privée des participants, en prenant toutes les précautions avec leurs données pendant le temps légal de leur conservation.

